

FEIDER
MACHINES



MARTEAU PERFORATEUR

FMP800-CL

INSTRUCTIONS ORIGINALES

MISE EN GARDE : LIRE LES INSTRUCTIONS AVANT D'UTILISER L'OUTIL

SOMMAIRE

1. UTILISATION PRÉVUE	3
2. INSTRUCTIONS DE SECURITE	3
3. VOTRE PRODUIT	5
4. INFORMATIONS TECHNIQUES.....	6
5. ASSEMBLAGE.....	7
6. OPÉRATION.....	8
7. NETTOYAGE ET RANGEMENT	10
8. MISE EN REBUT.....	10
9. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ.....	10
10. GARANTIE	11
11. PANNE PRODUIT	12
12. EXCLUSIONS DE GARANTIE	13

1. UTILISATION PRÉVUE

La machine est destinée au perçage à percussion dans le béton, la brique et la pierre, ainsi que pour les travaux de burinage légers. Elle convient également au perçage sans impact dans le bois, le métal, la céramique et le plastique.

2. INSTRUCTIONS DE SECURITE

2.1 AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX DE SÉCURITÉ POUR LES OUTILS ÉLECTRIQUES



AVERTISSEMENT Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Ne pas suivre les avertissements et instructions peut donner lieu à un choc électrique, un incendie et/ou une blessure sérieuse.

Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement. Le terme *outil* dans les avertissements fait référence à votre outil électrique alimenté par le secteur (avec cordon d'alimentation) ou votre outil fonctionnant sur batterie (sans cordon d'alimentation).

1) Sécurité de la zone de travail

- a) **Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.** Les zones en désordre ou sombres sont propices aux accidents.
- b) **Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.** Les outils électriques produisent des étincelles qui peuvent enflammer les poussières ou les fumées.
- c) **Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil.** Les distractions peuvent vous faire perdre le contrôle de l'outil.

2) Sécurité électrique

- a) **Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils à branchement de terre.** Des fiches non modifiées et des socles adaptés réduiront le risque de choc électrique.
- b) **Eviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.** Il existe un risque accru de choc électrique si votre corps est relié à la terre.
- c) **Ne pas exposer les outils à la pluie ou à des conditions humides.** La pénétration d'eau à l'intérieur d'un outil augmentera le risque de choc électrique.
- d) **Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes ou des parties en mouvement.** Des cordons endommagés ou emmêlés augmentent le risque de choc électrique.
- e) **Lorsqu'on utilise un outil à l'extérieur, utiliser un prolongateur adapté à l'utilisation extérieure.** L'utilisation d'un cordon adapté à l'utilisation extérieure réduit le risque de choc électrique.
- f) **Si l'usage d'un outil dans un emplacement humide est inévitable, utiliser une alimentation protégée par un dispositif à courant différentiel résiduel (RCD).** L'usage d'un RCD réduit le risque de choc électrique.

3) Sécurité des personnes

- a) **Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil. Ne pas utiliser un outil lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, d'alcool ou de médicaments.** Un moment d'inattention en cours d'utilisation d'un outil peut entraîner des blessures graves des personnes.

- b) **Utiliser un équipement de sécurité. Toujours porter une protection pour les yeux.** *Les équipements de sécurité tels que les masques contre les poussières, les chaussures de sécurité antidérapantes, les casques ou les protections acoustiques utilisés pour les conditions appropriées réduiront les blessures de personnes.*
- c) **Eviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.** *Porter les outils en ayant le doigt sur l'interrupteur ou brancher des outils dont l'interrupteur est en position marche est source d'accidents.*
- d) **Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil en marche.** *Une clé laissée fixée sur une partie tournante de l'outil peut donner lieu à des blessures de personnes.*
- e) **Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.** *Cela permet un meilleur contrôle de l'outil dans des situations inattendues.*
- f) **S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux. Garder les cheveux, les vêtements et les gants à distance des parties en mouvement.** *Des vêtements amples, des bijoux ou les cheveux longs peuvent être pris dans des parties en mouvement.*
- g) **Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés.** *Utiliser des collecteurs de poussière peut réduire les risques dus aux poussières.*

4) Utilisation et entretien de l'outil

- a) **Ne pas forcer l'outil. Utiliser l'outil adapté à votre application.** *L'outil adapté réalisera mieux le travail et de manière plus sûre au régime pour lequel il a été construit.*
- b) **Ne pas utiliser l'outil si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et vice versa.** *Tout outil qui ne peut pas être commandé par l'interrupteur est dangereux et il faut le réparer.*
- c) **Débrancher la fiche de la source d'alimentation en courant et/ou le bloc de batteries de l'outil avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil.** *De telles mesures de sécurité préventives réduisent le risque de démarrage accidentel de l'outil.*
- d) **Conserver les outils à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil ou les présentes instructions de le faire fonctionner.** *Les outils sont dangereux entre les mains d'utilisateurs novices.*
- e) **Observer la maintenance de l'outil. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil. En cas de dommages, faire réparer l'outil avant de l'utiliser.** *De nombreux accidents sont dus à des outils mal entretenus.*
- f) **Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.** *Des outils destinés à couper correctement entretenus avec des pièces coupantes tranchantes sont moins susceptibles de bloquer et sont plus faciles à contrôler.*
- g) **Utiliser l'outil, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.** *L'utilisation de l'outil pour des opérations différentes de celles prévues pourrait donner lieu à des situations dangereuses.*








5) Maintenance et entretien

- a) **Faire entretenir l'outil par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.** *Cela assurera le maintien de la sécurité de l'outil.*

1.2 AVERTISSEMENT DE SECURITE POUR LES MARTEAUX

- **Porter des protections auditives.** *L'exposition aux bruits peut provoquer une perte d'audition.*
- **Utiliser la (les) poignée(s) auxiliaire(s) fournie(s) avec l'outil.** *La perte de contrôle peut provoquer des blessures.*
- **Tenir l'outil électrique par les surfaces de préhension isolées, lors de la réalisation d'une opération au cours de laquelle l'organe de coupe peut entrer en contact avec un câblage non apparent ou avec son propre cordon d'alimentation.** *Le contact avec un fil "sous tension" peut également mettre « sous tension » les parties métalliques exposées de l'outil électrique et provoquer un choc électrique sur l'opérateur.*
- **Porter un casque, des lunettes de sécurité et / ou un masque facial.** *Il est également fortement recommandé de porter un masque anti-poussière et des gants.*

1.3 SYMBOLES

	Conforme aux normes de sécurité en vigueur
	Classe II, double isolation (uniquement pour chargeur).
	Ne jetez pas les appareils usagés avec les ordures ménagères.
	Porter une protection oculaire
	Porter une protection auditive
	Porter un masque contre la poussière
	Lire le manuel d'instructions

3. VOTRE PRODUIT



1. Porte-outil SDS-plus
2. Manchon de verrouillage
3. Interrupteur du sens de rotation
4. Bouton de verrouillage pour interrupteur marche / arrêt
5. Interrupteur marche / arrêt
6. Bouton de relâchement du sélecteur de mode
7. Sélecteur de mode
8. Poignée auxiliaire
9. Accessoires (forets 8/10/12*150mm 14*250, burin point 1 pc 14*250, burin plat 1 pc)
10. Trou de guidage pour la butée de profondeur
11. Butée de profondeur

4. INFORMATIONS TECHNIQUES

Modèle	FMP800
Tension	220-230V~50Hz
Puissance	800W
Vitesse	0-1200/min
Capacité max.de forage	26 mm dans le béton
Taux d'impact	0-5300BPM
Force d'impact	2.2J
Classe de protection	□/II
Déclaration des valeurs d'émission sonore	

Niveau de pression acoustique pondéré A - L_{pA}		94 dB(A)
Niveau de puissance acoustique pondéré A - L_{WA}		105 dB(A)
Incertain - K_{pA} - L_{WA}		$K= 3$ dB(A)
Déclaration des valeurs d'émission de vibrations	Mode marteau	$a_{h,HD} : 14,90 \text{ m/s}^2$
	Mode burinage	$A_{h,Cheq} : 17,13 \text{ m/s}^2$
Incertain K		1,5 m/s^2

Informations :

- La valeur totale de vibration déclarée a été mesurée selon une méthode de test standard et peut être utilisée pour comparer un outil avec un autre.
- La valeur totale de vibration déclarée peut-être aussi être utilisé dans une estimation préliminaire d'exposition.

Avertissement :

- L'émission de vibration durant l'utilisation réelle de la machine-outil peut différer de la valeur totale déclarée dépendant de la manière dont est utilisé l'outil.
- Il est nécessaire d'identifier les mesures de sécurité pour protéger l'utilisateur, basés sur une estimation de l'exposition dans les conditions réelles d'utilisation (en prenant compte des cycles d'opérations tels que les moments où l'outil est éteint et lorsqu'il en fonctionnement, tout en prenant compte du moment de déclenchement).
- Porter une protection auditive.

5. ASSEMBLAGE

Avant de travailler sur l'outil électrique, débranchez la fiche secteur.

Poignée auxiliaire

Utilisez votre outil électrique uniquement avec la poignée auxiliaire.

Rotation de la poignée auxiliaire

La poignée auxiliaire peut être réglée dans n'importe quelle position afin d'avoir une position de travail sûre et sans fatigue.

Desserrez la partie inférieure de la poignée auxiliaire et faites pivoter la poignée dans la position souhaitée. Resserrez ensuite la partie inférieure de la poignée auxiliaire.

Insertion d'outils de forage SDS-plus

Le mandrin de perçage SDS-plus permet un changement simple et pratique des outils de forage sans utiliser d'outils supplémentaires.

Nettoyez et graissez légèrement l'extrémité de la queue de l'outil.

Insérez l'outil en le tournant dans le porte-outil jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Vérifiez le verrouillage en tirant sur l'outil.

En tant qu'exigence du système, l'outil de forage SDS-plus peut se déplacer librement. Cela provoque un certain voile radial à vide, ce qui n'a pas d'incidence sur la précision du trou car le foret se centre automatiquement lors du forage.

Retrait des outils de forage SDS-plus

Repoussez le manchon de verrouillage et retirez l'outil.

Réglage de la profondeur de forage

La profondeur de perçage requise peut être réglée avec la butée de profondeur.

Insérez l'outil de forage SDS-PLUS jusqu'à la butée dans le porte-outil SDS-plus. Sinon, le déplacement de l'outil de forage SDS-plus peut entraîner un réglage incorrect de la profondeur de forage.

Desserrez la partie inférieure de la poignée auxiliaire et insérez la butée de profondeur dans la poignée

auxiliaire. Tirez la butée de profondeur jusqu'à ce que la distance entre la pointe du foret et la pointe de la butée de profondeur corresponde à la profondeur de perçage souhaitée. Serrez ensuite la poignée.

Sélection des mandrins et des outils

Pour les marteaux avec perçage et burinage, les outils SDS-plus doivent être insérés dans le mandrin de perçage SDS-plus.

Remarque : Ne pas utiliser d'outils sans SDS-plus pour le perçage au marteau ou le burinage ! Les outils sans SDS-plus et leurs mandrins de perceuse seront endommagés par le martelage ou le burinage.

Bouchon antipoussières

Le bouchon antipoussières limite l'entrée de poussière de perçage dans le porte-outil pendant le fonctionnement de l'outil. Lors de l'insertion d'un accessoire veillez à ce que le bouchon antipoussières ne soit pas endommagé.

Un bouchon de protection contre la poussière endommagée doit être changé immédiatement. Nous vous recommandons de faire appel à un service après-vente pour son remplacement.

6. OPERATION

Allumer et éteindre

Assurez-vous que l'interrupteur de rotation est dans sa position centrale.

Branchez l'outil à l'alimentation électrique.

Appuyez sur l'interrupteur de rotation à gauche ou à droite.

Pour démarrer la machine, appuyez sur l'interrupteur Marche/Arrêt.

Pour verrouiller l'interrupteur Marche/Arrêt, maintenez-le enfoncé et appuyez de plus sur le bouton de verrouillage.

Pour éteindre la machine, relâchez le bouton Marche/Arrêt.

Lorsque l'interrupteur ON/OFF est verrouillé, appuyez dessus, puis relâchez-le.

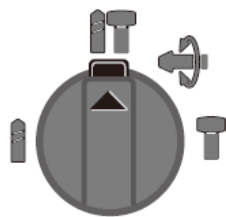
Placez l'interrupteur dans sa position centrale pour sécuriser l'interrupteur ON/OFF.

Réglage du mode de fonctionnement

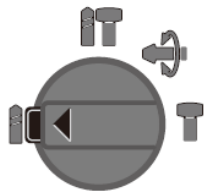
Le mode de fonctionnement est sélectionné à l'aide du sélecteur de mode.

Remarque : Ne changez le mode de fonctionnement que lorsque la machine est éteinte ! Sinon, la machine peut être endommagée.

Pour changer le mode de fonctionnement, appuyez sur le bouton de déverrouillage et tournez le sélecteur de mode sur la position souhaitée jusqu'à ce que vous entendiez le verrouillage.



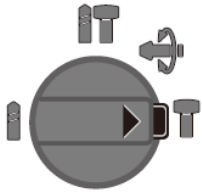
Position pour percer dans le béton ou la pierre



Position pour percer sans impact dans le bois, le métal, la céramique et le plastique, ainsi que pour le vissage et le filetage



Position « Vario-Lock » pour le réglage de la position de burinage. Le sélecteur de mode ne se verrouille pas dans cette position



Position pour le burinage

Sens de rotation

L'interrupteur de sens de rotation est utilisé pour changer le sens de rotation de la machine. Eteignez et déverrouillez l'interrupteur ON/OFF avant de changer le sens de rotation.

Rotation horaire : appuyez sur l'interrupteur de rotation de droite (flèche vers l'avant)

Rotation antihoraire : appuyez sur l'interrupteur de rotation de gauche (flèche vers l'arrière)

Réglage du taux de vitesse / d'impact

La vitesse/ taux d'impact de l'outil électrique sous tension peut être réglé de manière variable en fonction de la pression sur l'interrupteur Marche / Arrêt.

Une légère pression sur l'interrupteur ON/OFF entraîne une faible vitesse / taux d'impact. Une pression supplémentaire sur l'interrupteur augmente la vitesse / le taux d'impact.

Embrayage de surcharge

Si l'outil est coincé, l'entraînement de la broche de perçage est interrompu. En raison des forces exercées, tenez toujours l'outil électroportatif à deux mains et maintenez-le fermement en place.

Si l'outil électrique se bloque, éteignez la machine et desserrez l'insert d'outil. Lors de la mise en marche de l'outil électrique avec l'outil de forage coincé, des couples de réaction élevés peuvent se produire.

Instructions de travail

Le burin peut être verrouillé dans 36 positions. De cette manière, la position de travail optimale peut être réglée pour chaque application.

Insérez le burin dans le porte-outil.

Tournez le sélecteur de mode sur la position « Vario-Lock » (voir « Réglage du mode de fonctionnement »).

Tournez le porte-outil sur la position de burinage souhaitée.

Tournez le sélecteur de mode en position burinage. Le porte-outil est maintenant verrouillé.

Pour le burinage, réglez le sens de rotation sur droit.

Insertion d'embouts de tournevis

N'appliquez les outils électriques sur la vis / l'écrou que lorsque celui-ci est désactivé. Les inserts d'outils rotatifs peuvent glisser.

Pour travailler avec des embouts de tournevis, un porte-embout universel 15 avec queue SDS-plus (accessoire) est requis.

Nettoyez l'extrémité de la tige de l'adaptateur et appliquez une légère couche de graisse.

Insérez le porte-outil universel avec un mouvement de rotation dans le porte-outil jusqu'à ce qu'il se verrouille automatiquement.

Vérifiez l'effet de blocage en tirant sur le porte-embout universel.

Insérez un embout de tournevis dans le porte-embout universel. Utilisez uniquement des embouts de tournevis qui correspondent à la tête de la vis.

Pour retirer le porte-embout universel, tirez le manchon de verrouillage vers l'arrière et retirez le porte-embout universel du porte-outil.

7. ENTRETIEN ET NETTOYAGE

Avant de travailler sur l'outil électrique, débranchez la fiche secteur.

Pour un fonctionnement correct et en toute sécurité, veillez à ce que les câbles électriques et les orifices de ventilation soient toujours propres.

Un capuchon de protection contre la poussière endommagée doit être changé immédiatement. Nous vous recommandons de le faire après-vente.

Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un cordon ou un ensemble spécial

disponible auprès du fabricant ou de son agent de service.
Les autres opérations de maintenance et d'inspection doivent être assurées par un agent de service.

8. MISE EN REBUT

Les outils électroportatifs, ainsi que leurs accessoires et emballages, doivent pouvoir suivre chacun une voie de recyclage approprié. Seulement pour les pays de l'Union Européenne :



Ne pas jeter votre appareil électroportatif avec les ordures ménagères ! Conformément à la directive européenne 2012/19/EU relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques et sa réalisation dans les lois nationales, les outils électroportatifs dont on ne peut plus se servir doivent être séparés et suivre une voie de recyclage appropriée.

9. DECLARATION DE CONFORMITE



FEIDER FRANCE

32, rue Aristide Bergès –Z1 31270 Cugnaux - France
Tel : +33 (0)5.34.508.508 Fax : +33 (0)5.34.508.509

BUILDER SAS

ZI, 32, rue Aristide Bergès – 31270 Cugnaux – France

Déclare que l'outil suivant :

MARTEAU PERFORATEUR

FMP800-CL

Numéro de série : 20221014489-20221015088

Est conforme à la directive « machine » 2006/42/CE

Également conforme aux directives suivantes :

Directive EMC 2014/30/UE

Directive ROHS 2011/65/UE

Egalement conforme aux normes suivantes

EN 60745-1 :2009+A11 :2010

EN 60745-2-6 :2010

EN 55014-1 :2017+A11 : 2020

EN 55014-2 :2015

EN IEC 61000-3-2 : 2019

EN61000-3-3 :2013+A1 : 2019

Responsable du dossier technique : M. Olivier Patriarca

Cugnaux, 07/09/2022

Philippe MARIE / PDG

10. GARANTIE

Le fabricant garantit le produit contre les défauts de matériel et de main-d'œuvre pour une période de 2 ans à compter de la date d'achat originelle. La garantie s'applique si le produit est à usage domestique. La garantie ne s'étend pas pour des pannes dues à l'usure et aux dommages normaux.

Le fabricant accepte de remplacer les pièces classées comme défectueuses par le distributeur désigné. Le fabricant n'accepte pas la responsabilité du remplacement de la machine, toute ou partie, et / ou des dommages s'ensuivant.

La garantie ne couvre pas les pannes dues :

- À la maintenance insuffisante.
- Au montage, réglage ou opérations anormales du produit.
- Aux pièces sujettes à l'usure normale.

La garantie ne s'étend pas :

- Aux coûts d'expédition et d'emballage.
- À l'utilisation de l'outil dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu.
- À l'usage et maintenance de la machine de manière non décrite dans le manuel d'utilisateur.

De par notre politique d'amélioration continue du produit, nous nous réservons le droit d'altérer ou de modifier les caractéristiques sans préavis. En conséquence, le produit peut être différent des informations contenues ci-dessus, mais une modification sera entreprise sans préavis si elle est reconnue comme une amélioration de la caractéristique précédente.

LIRE ATTENTIVEMENT LE MANUEL AVANT D'UTILISER LA MACHINE.

En commandant des pièces détachées, veuillez indiquer le numéro ou le code de la pièce, vous pouvez trouver cela dans la liste de pièces détachées dans ce manuel. Gardez le reçu d'achat ; sans lui, la garantie est invalide. Afin de vous aider avec votre produit, nous vous invitons à nous contacter par téléphone ou via notre site internet :

- **+33 (0)9.70.75.30.30**
- **<https://services.swap-europe.com/contact>**

Vous devez créer un « ticket » via leur plateforme.

- Inscrivez-vous ou créez votre compte.
- Indiquez la référence de l'outil.
- Choisissez l'objet de votre demande.
- Expliquez votre problème.
- Joignez ces fichiers : la facture ou le reçu de caisse, la photo de la plaque d'identification (numéro de série), la photo de la pièce dont vous avez besoin (par exemple : broches de la fiche de transformateur qui sont cassées).



11. PANNE PRODUIT

QUE FAIRE SI MA MACHINE TOMBE EN PANNE ?

Si vous avez acheté votre produit en magasin :

- Veillez à ce que votre machine soit complète (accessoires fournis) et propre ! Si ce n'est pas le cas le réparateur refusera la machine.
- Se présenter au magasin avec la machine complète avec le ticket de caisse ou facture.

Si vous avez acheté votre produit sur un site internet :

- Veillez à ce que votre machine soit complète (accessoires fournis) et propre ! Si ce n'est pas le cas le réparateur refusera la machine.
- Créez un dossier SAV SWAP-Europe (ticket) sur le site : <https://services.swap-europe.com>. Au moment de faire la demande sur SWAP-Europe, vous devez joindre la facture et la photo de la plaque signalétique.

Contactez la station de réparation pour s'assurer de ses disponibilités, avant de déposer la machine.

Se présenter en station de réparation avec la machine complète emballée, accompagnée de la facture d'achat et de la fiche de prise en charge station téléchargeable une fois la demande SAV effectuée sur le site SWAP-Europe.

Veillez conserver votre emballage d'origine pour permettre les retours SAV ou emballer votre machine avec un carton similaire aux mêmes dimensions.

Pour toute question concernant notre SAV vous pouvez faire une demande sur notre site <https://services.swap-europe.com>

Notre hotline reste à votre écoute au +33 (9) 70 75 30 30.



12. EXCLUSIONS DE GARANTIE

LA GARANTIE NE COUVRE PAS :

- La mise en route et les réglages du produit.
- Les dommages consécutifs à une usure normale du produit.
- Les dommages consécutifs à une utilisation non conforme du produit.
- Les dommages résultants d'un montage ou d'une mise en route non conforme au manuel d'utilisation.
- Les pannes liées à la carburation au-delà de 90 jours et à l'encrassement des carburateurs.
- Les actes d'entretiens périodiques et standards.
- Les actes de modification et de démontage qui annulent directement la garantie.
- Les produits dont le marquage original d'authentification (marque, numéro de série) ont été dégradés, altérés ou retirés.
- Le remplacement des consommables.
- L'utilisation des pièces qui ne sont pas d'origine.
- La casse des pièces consécutive à des chocs ou projections.
- Les pannes des accessoires.
- Les défauts et leurs conséquences liés à toute cause extérieure.
- La perte d'éléments et la perte due à un vissage insuffisant.
- Les éléments de coupe et tout dommage lié au desserrage des pièces.
- Une surcharge ou surchauffe.
- Une mauvaise qualité de l'alimentation : tension défectueuse, erreur de voltage, etc.
- Les dommages consécutifs à la privation de jouissance du produit pendant le temps nécessaire aux réparations et plus généralement les frais d'immobilisation du produit.
- Les frais de contre-expertise établis par une tierce suite à un devis par une station de réparation SWAP- Europe.
- L'utilisation d'un produit qui présenterait un défaut ou une casse constaté(e) et qui n'aurait pas fait l'objet d'un signalement immédiat et/ou d'une réparation auprès des services de SWAP-Europe.
- Les détériorations liées aux transports et au stockage*.
- Les lanceurs au-delà de 90 jours.
- Huile, essence, graisse.
- Les dommages liés à l'utilisation de carburants ou lubrifiants non conformes.

* Conformément à la législation du transport les détériorations liées aux transports doivent être déclarées aux transporteurs dans les 48 heures maximums après constat par lettre recommandée avec accusé de réception.

Ce document est un complément de votre notice, liste non exhaustive.

Attention : toute commande doit être vérifiée en présence du livreur. En cas de refus de celui-ci vous devez simplement refuser la livraison et notifier votre refus.

Rappel : les réserves n'excluent pas la notification par courrier recommandé A/R dans les 72h.

Information :

Les appareils thermiques doivent être hivernés à chaque saison (service disponible sur le site SWAP-Europe) Les batteries doivent être chargées avant d'être stockées.





FEIDER

MACHINES



BUILDER SAS
32, rue Aristide Bergès - ZI 31270 Cugnaux – France
Fabriqué en R.P.C. 2022